

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS  
RESUMES (NON AUDITES)**

Etablis conformément aux principes de comptabilisation et méthodes d'évaluation des normes  
IFRS adoptées par l'Union Européenne

**1<sup>er</sup> janvier 2017 – 30 septembre 2017**

# Groupe Air France-KLM

## Table des matières

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ .....	- 3 -
ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ .....	- 4 -
BILAN CONSOLIDÉ .....	- 5 -
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS .....	- 7 -
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ .....	- 8 -
1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ .....	- 11 -
2. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES .....	- 11 -
2.1. Principes comptables .....	- 11 -
2.2. Méthodes d'évaluation spécifiques à l'établissement des données financières consolidées intermédiaires .....	- 12 -
2.3. Utilisation d'estimations .....	- 12 -
3. RETRAITEMENT DES COMPTES 2016 .....	- 13 -
4. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS .....	- 13 -
4.1. Intervenues au cours de la période .....	- 13 -
4.2. Postérieures à la clôture .....	- 14 -
5. ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION .....	- 15 -
6. INFORMATIONS SECTORIELLES .....	- 15 -
6.1. Informations par secteur d'activité .....	- 16 -
6.2. Informations par secteur géographique .....	- 18 -
7. CHARGES EXTERNES .....	- 19 -
8. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS .....	- 20 -
9. AUTRES PRODUITS ET CHARGES .....	- 20 -
10. AUTRES PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS .....	- 21 -
11. AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS .....	- 22 -
12. IMPÔTS .....	- 22 -
13. RESULTAT NET DES ACTIVITÉS NON POURSUIVIES .....	- 23 -
14. ACTIFS DE RETRAITE ET PROVISIONS RETRAITE .....	- 23 -
15. DETTE NETTE .....	- 25 -

# Groupe Air France-KLM

## COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

<i>En millions d'euros</i>			
Période du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 septembre	Notes	2017	2016
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>6</b>	<b>19 548</b>	<b>18 758</b>
Autres produits de l'activité		1	1
<b>Produits des activités ordinaires</b>		<b>19 549</b>	<b>18 759</b>
Charges externes	7	(10 798)	(10 797)
Frais de personnel	8	(5 655)	(5 543)
Impôts et taxes		(122)	(125)
Autres produits et charges	9	523	647
<b>EBITDAR</b>		<b>3 497</b>	<b>2 941</b>
Loyers opérationnels (avions)		(827)	(798)
<b>EBITDA</b>		<b>2 670</b>	<b>2 143</b>
Amortissements, dépréciations et provisions		(1 295)	(1 188)
<b>Résultat d'exploitation courant</b>		<b>1 375</b>	<b>955</b>
Cessions de matériels aéronautiques		19	16
Autres produits et charges non courants	10	(326)	(107)
<b>Résultat des activités opérationnelles</b>		<b>1 068</b>	<b>864</b>
Coût de l'endettement financier brut		(198)	(237)
Produits de la trésorerie et équivalents de trésorerie		27	39
<b>Coût de l'endettement financier net</b>		<b>(171)</b>	<b>(198)</b>
Autres produits et charges financiers	11	82	(78)
<b>Résultat avant impôts des entreprises intégrées</b>		<b>979</b>	<b>588</b>
Impôts	12	(282)	(166)
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>		<b>697</b>	<b>422</b>
Part dans le résultat des entreprises mises en équivalence		16	3
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>713</b>	<b>425</b>
Résultat net des activités non poursuivies	13	(8)	14
<b>Résultat net</b>		<b>705</b>	<b>439</b>
<i>Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle</i>		2	9
<i>Résultat net : Propriétaires de la société mère</i>		703	430
Résultat net – Propriétaires de la société mère par action (en euros)			
- de base		2,29	1,39
- dilué		1,99	1,22
Résultat net des activités poursuivies - Propriétaires de la société mère par action (en euros)			
- de base		2,32	1,34
- dilué		2,01	1,18
Résultat net des activités non poursuivies - Propriétaires de la société mère par action (en euros)			
- de base		(0,03)	0,05
- dilué		(0,03)	0,04

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

# Groupe Air France-KLM

## ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

<i>En millions d'euros</i>		
Période du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 septembre	2017	2016
<b>Résultat net</b>	<b>705</b>	<b>439</b>
<b>Juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente</b>		
Variation de la juste valeur portée en autres éléments du résultat global	18	44
<b>Couverture des flux de trésorerie</b>		
Partie efficace de la variation de juste valeur des couvertures portée en autres éléments du résultat global	(171)	157
Variation de la juste valeur transférée en résultat	44	689
<b>Variation de la réserve de conversion</b>	<b>(1)</b>	<b>10</b>
<b>Impôts différés sur les éléments recyclables du résultat global</b>	<b>43</b>	<b>(258)</b>
<b>Total des autres éléments recyclables du résultat global</b>	<b>(67)</b>	<b>642</b>
<b>Réévaluation des engagements nets sur les régimes à prestations définies</b>	<b>1 359</b>	<b>(2 030)</b>
<b>Impôts différés sur les éléments non recyclables du résultat global</b>	<b>(328)</b>	<b>474</b>
<b>Total des autres éléments non recyclables du résultat global</b>	<b>1 031</b>	<b>(1 556)</b>
<b>Total des autres éléments du résultat global, après impôt</b>	<b>964</b>	<b>(914)</b>
<b>Résultat global</b>	<b>1 669</b>	<b>(475)</b>
- Propriétaires de la société mère	1 665	(478)
- Participations ne donnant pas le contrôle	4	3

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

# Groupe Air France-KLM

## BILAN CONSOLIDÉ

<b>Actif</b>		<b>30 septembre</b>	<b>31 décembre</b>
<i>En millions d'euros</i>	<i>Notes</i>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Goodwill		216	218
Immobilisations incorporelles		1 113	1 066
Immobilisations aéronautiques		9 813	9 119
Autres immobilisations corporelles		1 453	1 480
Titres mis en équivalence		303	292
Actifs de retraite	<b>14</b>	2 487	1 462
Autres actifs financiers		1 122	1 064
Impôts différés		143	176
Autres débiteurs		187	448
<b>Actif non courant</b>		<b>16 837</b>	<b>15 325</b>
Autres actifs financiers		444	130
Stocks et en-cours		583	566
Créances clients		2 293	1 868
Autres débiteurs		1 136	1 105
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<b>15</b>	4 102	3 938
<b>Actif courant</b>		<b>8 558</b>	<b>7 607</b>
<b>Total actif</b>		<b>25 395</b>	<b>22 932</b>

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

# Groupe Air France-KLM

## BILAN CONSOLIDÉ (suite)

<b>Passif et capitaux propres</b>		<b>30 septembre</b>	<b>31 décembre</b>
<i>En millions d'euros</i>	<i>Notes</i>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Capital		300	300
Primes d'émission et de fusion		2 971	2 971
Actions d'autocontrôle		(67)	(67)
Titres subordonnés		600	600
Réserves et résultat		(883)	(2 520)
<b>Capitaux propres (Propriétaires de la société mère)</b>		<b>2 921</b>	<b>1 284</b>
Participations ne donnant pas le contrôle		16	12
<b>Capitaux propres</b>		<b>2 937</b>	<b>1 296</b>
Provisions retraite	<b>14</b>	2 117	2 119
Autres provisions		1 625	1 673
Dettes financières	<b>15</b>	6 593	7 431
Impôts différés		451	(12)
Autres créditeurs		338	284
<b>Passif non courant</b>		<b>11 124</b>	<b>11 495</b>
Provisions		561	654
Dettes financières	<b>15</b>	1 412	1 021
Dettes fournisseurs		2 367	2 359
Titres de transport émis et non utilisés		3 062	2 517
Programme de fidélisation (Blue Biz et Fréquence Plus)		819	810
Autres créditeurs		3 103	2 775
Concours bancaires	<b>15</b>	10	5
<b>Passif courant</b>		<b>11 334</b>	<b>10 141</b>
<b>Total passif</b>		<b>22 458</b>	<b>21 636</b>
<b>Total capitaux propres et passifs</b>		<b>25 395</b>	<b>22 932</b>

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

# Groupe Air France-KLM

## VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

<i>En millions d'euros</i>	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission et de fusion	Actions d'auto-contrôle	Titres subordonnés	Réserves et résultats	Capitaux propres – Propriétaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
<b>Au 31 décembre 2015</b>	<b>300 219 278</b>	<b>300</b>	<b>2 971</b>	<b>(85)</b>	<b>600</b>	<b>(3 561)</b>	<b>225</b>	<b>48</b>	<b>273</b>
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	-	-	42	42	-	42
Gain/(perte) lié aux couvertures des flux de trésorerie	-	-	-	-	-	590	590	-	590
Réévaluation des engagements nets sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	-	(1 550)	(1 550)	(6)	(1 556)
Variation des réserves de conversion	-	-	-	-	-	10	10	-	10
<b>Autres éléments du résultat global</b>	-	-	-	-	-	<b>(908)</b>	<b>(908)</b>	<b>(6)</b>	<b>(914)</b>
Résultat de la période	-	-	-	-	-	430	430	9	439
<b>Résultat global</b>	-	-	-	-	-	<b>(478)</b>	<b>(478)</b>	<b>3</b>	<b>(475)</b>
Titres d'autocontrôle	-	-	-	2	-	-	2	-	2
Distribution de dividendes et de coupons sur titres subordonnés	-	-	-	-	(23)	-	(23)	(7)	(30)
<b>Au 30 septembre 2016</b>	<b>300 219 278</b>	<b>300</b>	<b>2 971</b>	<b>(83)</b>	<b>577</b>	<b>(4 039)</b>	<b>(274)</b>	<b>44</b>	<b>(230)</b>
<b>Au 31 décembre 2016</b>	<b>300 219 278</b>	<b>300</b>	<b>2 971</b>	<b>(67)</b>	<b>600</b>	<b>(2 520)</b>	<b>1 284</b>	<b>12</b>	<b>1 296</b>
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	-	-	15	15	-	15
Gain/(perte) lié aux couvertures des flux de trésorerie	-	-	-	-	-	(81)	(81)	-	(81)
Réévaluation des engagements nets sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	-	1 028	1 028	3	1 031
Variation des réserves de conversion	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)
<b>Autres éléments du résultat global</b>	-	-	-	-	-	<b>962</b>	<b>962</b>	<b>2</b>	<b>964</b>
Résultat de la période	-	-	-	-	-	703	703	2	705
<b>Résultat global</b>	-	-	-	-	-	<b>1 665</b>	<b>1 665</b>	<b>4</b>	<b>1 669</b>
Distribution de dividendes et de coupons sur titres subordonnés	-	-	-	-	-	(25)	(25)	-	(25)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	(3)	(3)	-	(3)
<b>Au 30 septembre 2017</b>	<b>300 219 278</b>	<b>300</b>	<b>2 971</b>	<b>(67)</b>	<b>600</b>	<b>(883)</b>	<b>2 921</b>	<b>16</b>	<b>2 937</b>

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

# Groupe Air France-KLM

## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

Période du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 septembre	Notes	2017	2016
Résultat net des activités poursuivies		713	425
Résultat net des activités non poursuivies		(8)	14
Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation		1 295	1 194
Dotations nettes aux provisions financières		37	(7)
Résultat sur cessions d'actifs corporels et incorporels		(17)	(69)
Résultat sur cessions de filiales et participations		(1)	(10)
Résultats non monétaires sur instruments financiers		34	(131)
Ecart de change non réalisé		(168)	121
Résultats des sociétés mises en équivalence		(16)	(1)
Impôts différés		224	141
Pertes de valeur		-	2
Autres éléments non monétaires		221	12
<b>Capacité d'autofinancement</b>		<b>2 314</b>	<b>1 691</b>
<i>Dont activités non poursuivies (D)</i>		-	29
(Augmentation) / diminution des stocks		(15)	(108)
(Augmentation) / diminution des créances clients		(487)	(198)
Augmentation / (diminution) des dettes fournisseurs		62	54
Variation des autres débiteurs et créditeurs		613	297
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>		<b>173</b>	<b>45</b>
Variation du besoin en fonds de roulement des activités non poursuivies (D)		-	(10)
<b>Flux net de trésorerie provenant de l'exploitation (A)</b>		<b>2 487</b>	<b>1 726</b>
Prise de contrôle de filiales et participations, achats de parts dans les sociétés non contrôlées		(7)	(7)
Investissements corporels et incorporels (B)		(1 769)	(1 595)
Perte de contrôle de filiales, cession de titres de sociétés non contrôlées		3	4
Produits de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles (C)		75	138
Dividendes reçus		2	4
Diminution (augmentation) nette des placements de plus de 3 mois		(276)	798
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement des activités non poursuivies		-	(11)
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>		<b>(1 972)</b>	<b>(669)</b>
Emission de nouveaux emprunts		560	686
Remboursement d'emprunts		(283)	(792)
Remboursement de dettes résultant de contrats de location-financement		(533)	(387)
Nouveaux prêts		(108)	(83)
Remboursement des prêts		34	32
Dividendes et coupons sur dettes subordonnées distribués		-	(1)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement des activités non poursuivies		-	(10)
<b>Flux net de trésorerie lié aux activités de financement</b>		<b>(330)</b>	<b>(555)</b>
Effets des variations de change sur la trésorerie, équivalents de trésorerie et les concours bancaires courants (nets de la trésorerie acquise ou cédée)		(26)	(16)
Effets des variations de change sur la trésorerie, équivalents de trésorerie et les concours bancaires courants des activités non poursuivies (nets de la trésorerie acquise ou cédée)		-	(1)
<b>Variation de la trésorerie nette</b>		<b>159</b>	<b>485</b>
Trésorerie, équivalents de trésorerie et concours bancaires à l'ouverture (dont trésorerie des activités non poursuivies)		3 933	3 073
Trésorerie, équivalents de trésorerie et concours bancaires à la clôture (dont trésorerie des activités non poursuivies)		4 092	3 561
Variation de la trésorerie nette des activités non poursuivies		-	(3)

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

# Groupe Air France-KLM

<b>Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre</b>	<i>Notes</i>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
<i>En millions d'euros</i>			
Flux net de trésorerie provenant de l'exploitation	<i>A</i>	2 487	1 726
Investissements corporels et incorporels	<i>B</i>	(1 769)	(1 595)
Produits de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	<i>C</i>	75	138
Flux net de trésorerie des activités non poursuivies provenant de l'exploitation	<i>D</i>	-	(19)
<b>Flux de trésorerie libre d'exploitation, hors activités non poursuivies</b>	<b>15</b>	<b>793</b>	<b>250</b>

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

# Groupe Air France-KLM

## 1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Le terme « Air France-KLM » utilisé ci-après fait référence à la société holding régie par le droit français. Le terme « groupe » concerne l'ensemble économique composé d'Air France-KLM et de ses filiales. Le groupe dont le siège social est situé en France, constitue un des plus grands groupes aériens mondiaux.

Son activité principale Réseau se compose du transport aérien de passagers sur vols réguliers et le cargo. Les activités du groupe incluent également la maintenance aéronautique, le transport de passagers sur vols « low cost » (Transavia) et toute autre activité en relation avec le transport aérien.

La société anonyme Air France-KLM, domiciliée au 2, rue Robert Esnault-Pelterie 75007 Paris – France, est l'entité consolidante du groupe Air France-KLM. Air France-KLM est coté à Paris (Euronext) et Amsterdam (Euronext).

La monnaie de présentation du groupe, qui est également la monnaie fonctionnelle d'Air France-KLM, est l'euro.

## 2. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

### 2.1. Principes comptables

#### Principes de préparation des états financiers consolidés résumés et référentiel comptable

En application du règlement européen n°1606 / 2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du groupe Air France-KLM au 31 décembre 2016 ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union européenne à la date de clôture de ces états financiers consolidés et qui étaient d'application obligatoire à cette date.

Les états financiers consolidés résumés au 30 septembre 2017 sont établis conformément au référentiel IFRS, tel qu'adopté par l'Union européenne à la date de préparation de ces états financiers consolidés résumés. Ils sont présentés selon les dispositions de la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » et doivent être lus en liaison avec les états financiers consolidés annuels clos le 31 décembre 2016.

Les états financiers consolidés résumés au 30 septembre 2017 sont établis selon les principes et méthodes comptables appliqués par le groupe aux états financiers consolidés de l'exercice 2016, à l'exception des normes et interprétations adoptées par l'Union européenne applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Les états financiers consolidés résumés ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 2 novembre 2017.

#### Evolution du référentiel comptable

##### • Normes IFRS, amendements applicables de façon obligatoire pour les états financiers 2018

- Norme IFRS 9 « Instruments financiers », pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018,
- Norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients », pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Cette norme remplacera les normes IAS 18 « Produits des activités ordinaires », IAS 11 « Contrats de construction » et IFRIC 13 « Programmes de fidélisation de la clientèle »,

##### • Textes potentiellement applicables au groupe, publiés par l'IASB, mais non encore adoptés par l'Union européenne

- Norme IFRS 16 « Contrats de location », pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019,
- Amendement à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018,
- Amendement à la norme IFRS 15 Clarification relative à la norme « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients », pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018,

# Groupe Air France-KLM

- Amendement à la norme IAS 7 « Etat des flux de trésorerie », pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017,
- Amendement à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017,
- Amendement à la norme IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités », pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017,
- Interprétation IFRIC 22 « Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée », pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018;
- Interprétation IFRIC 23 « Positions fiscales incertaines », pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Les principaux impacts qualitatifs relatifs à la mise en œuvre des normes IFRS 9, 15 et 16 ont été décrits dans la Note 4.1 de la partie 5 du Document de Référence 2016 « Principes comptables ».

L'amendement IAS 12 « Impôts sur le résultat », n'a pas généré d'impact significatif sur les comptes du groupe au 30 septembre 2017.

## 2.2. Méthodes d'évaluation spécifiques à l'établissement des données financières consolidées intermédiaires

### Saisonnalité de l'activité

Le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation courant sont caractérisés par une saisonnalité liée à un haut niveau d'activité entre le 1<sup>er</sup> avril et le 30 septembre. Ce phénomène est d'amplitude variable selon les années. Conformément aux normes IFRS, le chiffre d'affaires et les charges attachées sont reconnus sur leur période de réalisation.

### Impôt sur le résultat

La charge d'impôt (courante et différée) est calculée en appliquant au résultat comptable de la période le taux d'impôt moyen annuel estimé pour l'année fiscale en cours pour chaque entité ou groupe fiscal.

### Avantages au personnel

Les engagements nets sur régimes à prestations définies sont réévalués sur la base des taux d'actualisation et des justes valeurs des actifs de couverture à la date d'arrêté intermédiaire. L'impact net de ces réévaluations est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global. Des taux d'actualisation bas peuvent conduire le groupe à revoir d'autres hypothèses actuarielles afin de conserver une cohérence globale du jeu d'hypothèses.

## 2.3. Utilisation d'estimations

L'établissement des données financières consolidées intermédiaires, en conformité avec les IFRS, conduit la direction du groupe à faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants reconnus au bilan, sur les notes aux données financières consolidées concernant les actifs et passifs à la date d'arrêté des données financières consolidées ainsi que sur le montant des produits et des charges. Les principales estimations retenues par le groupe, décrites en note 2 de l'annexe des comptes consolidés du 31 décembre 2016, concernent :

- la reconnaissance du chiffre d'affaires lié aux titres de transport émis et non utilisés,
- le programme de fidélisation Flying Blue,
- les instruments financiers,
- les immobilisations corporelles et incorporelles,
- les actifs de retraite et les provisions retraite,
- les autres provisions,
- les impôts différés actifs.

La direction du groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

# Groupe Air France-KLM

Ainsi, les comptes consolidés de la période ont été établis en tenant compte des paramètres financiers de marché disponibles à la date de clôture. En ce qui concerne les actifs non courants, les hypothèses sont fondées sur une croissance limitée.

Les montants qui figureront dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

## 3. RETRAITEMENT DES COMPTES 2016

### Introduction du métier Réseau

Dans le cadre du repositionnement stratégique du métier cargo, le Groupe a progressivement mis en place un nouveau modèle visant à optimiser la vente de la capacité des soutes et des combis des avions passage et à réduire la flotte d'avions tout cargo. En 2017, la capacité des soutes des avions passage devrait être supérieure à 85 % de la capacité totale du cargo. La flotte tout cargo se compose de deux B777 et de quatre B747, en réduction de 24% sur l'exercice 2016 et de plus de 50% depuis 2013.

A l'exception de la flotte tout cargo, l'intérêt commercial de l'activité passage détermine l'utilisation des avions sur le réseau du groupe, en particulier en ce qui concerne la sélection et la fréquence des destinations ainsi que les types avion utilisés. Dans ce contexte, l'activité cargo est considérée comme une activité complémentaire de l'activité passage contribuant à la rentabilité et à la performance des lignes, ces deux activités formant un ensemble plus large appelé « Réseau ». C'est la performance de cet ensemble qui est désormais suivie par le Comité Exécutif.

En conséquence, le métier réseau constitue désormais un unique segment la note 6 « Information par secteur géographique » a été retraitée en conséquence.

## 4. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS

### 4.1. Intervenues au cours de la période

#### KLM plan de retraite du personnel navigant – Pays-Bas

En août 2017, KLM et les syndicats ont accepté de modifier le régime de retraite pour le personnel navigant aux Pays-Bas. Cette modification de régime de retraite est considéré comme un régime collectif à cotisations définies et a entraîné la décomptabilisation de l'actif de retraite.

L'actif de retraite, basé sur les hypothèses actuarielles au 1<sup>er</sup> août 2017, s'élevait à 311M€ et a été comptabilisé dans les « autres produits et charges non courants » dans le compte de résultat. L'impact net d'impôt sur le résultat s'élève à (233) M€.

#### Litiges en matière de législation anti-trust dans les secteurs du fret aérien

La Commission européenne a adopté le 17 mars 2017 une nouvelle décision à l'encontre de onze opérateurs de fret aérien, dont Air France, KLM et Martinair, pour des pratiques dans le secteur du fret aérien considérées comme anticoncurrentielles entre décembre 1999 et février 2006. Cette nouvelle décision intervient après l'annulation le 16 décembre 2015 par le Tribunal de l'Union Européenne de la décision initiale de la Commission européenne du 9 novembre 2010 relative à ces mêmes pratiques et prise à l'encontre des mêmes opérateurs. Cette première décision avait été annulée dans son intégralité parce qu'elle contenait une contradiction concernant le périmètre exact des pratiques sanctionnées.

# Groupe Air France-KLM

Le montant total des amendes imposées au niveau de Groupe Air France-KLM est de 325 millions d'euros. Ce montant a été légèrement réduit par rapport à la première décision en raison du niveau inférieur de l'amende de Martinair pour des raisons techniques. Les entités du Groupe ont formé un recours contre cette décision devant le Tribunal de l'Union Européenne les 29 et 30 mai 2017.

## 4.2. Postérieurs à la clôture

### Augmentations de capital réservées à China Eastern Airlines et à Delta Air Lines

Le 3 octobre 2017, Air France-KLM a annoncé l'achèvement des augmentations de capital réservées à China Eastern Airlines et à Delta Airlines. Les 75 054 098 actions liées ont été présentées au marché réglementé d'Euronext Paris et d'Amsterdam. Ces augmentations de capital, annoncées le 27 juillet 2017, ont été approuvées par l'assemblée générale des actionnaires le 4 septembre 2017.

China Eastern Airlines et Delta Airlines détiennent désormais chacun 10% du capital social d'Air France-KLM ce qui leur confère de ce fait, un administrateur qui les représente au Conseil d'Administration.

Le Groupe a déjà annoncé le renforcement de ses partenariats stratégiques avec la création d'une joint-venture mondiale entre Air France-KLM, Delta Airlines (Delta) et Virgin Atlantic. Air France-KLM acquerra une participation de 31 % dans le capital de Virgin Atlantic pour un montant de 220 millions de livres sterling. Delta détient 49% du capital-actions de Virgin Atlantic. La création de la coentreprise mondiale est soumise à l'approbation des autorités statutaires compétentes.

### Remboursement anticipé des OCEANE's le 15 novembre 2017

Le 16 octobre 2017, Air France-KLM a informé les porteurs des obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles et/ou existantes de sa décision d'exercer le 15 novembre 2017 son droit de remboursement anticipé de la totalité des OCEANES restant en circulation. A ce jour, 53 383 705 OCEANES restent en circulation sur un nombre total de 53 398 058 OCEANES initialement émises.

A défaut de l'exercice par les porteurs d'OCEANES du droit à l'attribution d'actions qui leur est attaché dans les conditions décrites ci-après, les OCEANES seront remboursées en numéraire le 15 novembre 2017 au pair, soit 10,30 €, majoré des intérêts courus depuis la dernière date de paiement des intérêts et jusqu'à la date effective du remboursement anticipé, soit un montant total de 10,46 € par OCEANE.

Les porteurs d'OCEANES ont la faculté, à tout moment jusqu'au 7<sup>e</sup> jour ouvré inclus précédant la date de remboursement anticipé, soit le 6 novembre 2017, d'exercer leur droit à l'attribution d'actions Air France-KLM nouvelles et/ou existantes à raison de 1 action Air France-KLM par OCEANE. En cas d'exercice du droit à l'attribution d'actions, Air France-KLM délivrera des actions nouvelles.

Dans l'hypothèse où la totalité des porteurs d'OCEANES choisiraient d'exercer leur droit à l'attribution d'actions, le nombre maximal d'actions Air France-KLM nouvellement créées s'élèverait à 53 383 705, représentant 14,23% du capital d'Air France-KLM. Les actions attribuées seront délivrées le 10 novembre 2017.

### KLM plan de retraite des pilotes – Pays-Bas

KLM et le syndicat de pilotes néerlandais VNV ont conclu un accord permettant la modification du fonds de pension des pilotes à compter de janvier 2018, sous réserve de l'accord des membres du VNV. Cet accord éliminera le risque de compensation des déficits du fonds et permettra d'éviter des variations significatives des capitaux propres. A l'avenir, le fonds de pension devrait être qualifié de régime à cotisation définies collectif et les contributions annuelles auront une volatilité limitée. En vertu de cet accord, KLM paiera un montant forfaitaire au fonds de pension de 194 millions d'euros en plusieurs versements.

# Groupe Air France-KLM

Conformément à la norme IAS 19, le « de-risking » du fonds de pension entrainera sa décomptabilisation du poste « Actifs de retraite » du bilan d'Air France-KLM. La contribution du fonds de pension aux capitaux propres est estimé au 30 septembre 2017 à 1,34 milliards d'euros après impôts. L'impact de cette décomptabilisation sera enregistré dans le compte de résultat en charges non courantes. Le montant définitif sera calculé et comptabilisé à la date d'entrée en vigueur de l'accord, qui devrait avoir lieu au quatrième trimestre 2017.

## 5. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

- **Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2017**

Une nouvelle compagnie aérienne du nom de JOON a été créée dans le groupe Air France. Elle opérera dans le segment « low cost » du secteur « Réseau ». Son activité débutera en novembre 2017.

- **Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2016**

Aucune acquisition ni cession significative n'a eu lieu au cours de la période close au 30 septembre 2016.

## 6. INFORMATIONS SECTORIELLES

### Information par secteur d'activité

L'information sectorielle est établie sur la base des données de gestion interne communiquées au Comité Exécutif, principal décideur opérationnel du groupe.

Le groupe est organisé autour des secteurs suivants :

**Réseau** : Les revenus de ce secteur qui comprend le passage réseau et le cargo proviennent essentiellement des services de transport de passagers sur vols réguliers ayant un code des compagnies aériennes du groupe hors Transavia, ce qui inclut les vols opérés par d'autres compagnies aériennes dans le cadre de contrats de partage de codes. Ils incluent également les commissions versées par les partenaires de l'alliance SkyTeam, les revenus des partages de codes, les recettes d'excédent de bagages, les revenus de l'assistance aéroportuaire fournie par le groupe aux compagnies aériennes tierces et des services liés aux systèmes d'information, ainsi que les opérations de transport de marchandises réalisées sous code des compagnies aériennes du groupe, incluant le transport effectué par des partenaires dans le cadre de contrat de partage de codes. Les autres recettes du cargo correspondent essentiellement à la vente de capacité à d'autres transporteurs.

**Maintenance** : Les revenus externes proviennent des services de maintenance fournis à d'autres compagnies aériennes et clients dans le monde.

**Transavia** : Les revenus de ce secteur proviennent de l'activité de transport « low cost » de passagers réalisée par Transavia.

**Autres** : Les revenus de ce secteur proviennent de diverses prestations fournies par le groupe, non couvertes par les quatre autres secteurs précités.

Les résultats alloués aux secteurs d'activité correspondent à ceux qui sont affectables de façon directe et indirecte. Les montants répartis dans les secteurs d'activité correspondent principalement à l'EBITDAR, l'EBITDA, au résultat d'exploitation courant et au résultat des activités opérationnelles. Les autres éléments du compte de résultat sont regroupés dans la colonne « non répartis ».

Les transactions intersecteurs sont effectuées et valorisées à des conditions normales de marché.

# Groupe Air France-KLM

## Information par secteur géographique

- **Activité par zone d'origine des ventes**

Les activités du groupe par origine des ventes sont ventilées en huit zones géographiques :

- France métropolitaine
- Benelux
- Europe (hors France et Benelux)
- Afrique
- Moyen-Orient, Golfe, Inde (MEGI)
- Asie-Pacifique
- Amérique du Nord
- Antilles, Caraïbes, Guyane, Océan Indien, Amérique du Sud (CILA)

Seul le chiffre d'affaires par secteur d'activité est affecté par zone géographique de ventes.

- **Activité par zone de destination**

Les activités du groupe par zones de destination sont ventilées en sept secteurs géographiques :

- France métropolitaine
- Europe (hors France) et Afrique du Nord
- Antilles, Caraïbes, Guyane et Océan Indien
- Afrique (hors Afrique du Nord), Moyen-Orient
- Amérique du Nord, Mexique
- Amérique du Sud (hors Mexique)
- Asie et Nouvelle Calédonie

## 6.1. Informations par secteur d'activité

- **Période close au 30 septembre 2017**

<i>En millions d'euros</i>	Réseau	Maintenance	Transavia	Autres	Non répartis	Total
Chiffre d'affaires total	17 028	3 091	1 161	186	-	21 466
Chiffre d'affaires intersecteurs	(33)	(1 729)	(1)	(155)	-	(1 918)
<b>Chiffre d'affaires externe</b>	<b>16 995</b>	<b>1 362</b>	<b>1 160</b>	<b>31</b>	-	<b>19 548</b>
EBITDAR	2 865	311	309	12	-	3 497
EBITDA	2 158	311	190	11	-	2 670
Résultat d'exploitation courant	1 091	164	121	(1)	-	1 375
Résultat des activités opérationnelles	793	164	119	(8)	-	1 068
Part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	-	2	-	14	-	16
Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers	-	-	-	-	(89)	(89)
Impôts	-	-	-	-	(282)	(282)
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>793</b>	<b>166</b>	<b>119</b>	<b>6</b>	<b>(371)</b>	<b>713</b>

# Groupe Air France-KLM

- Période close au 30 septembre 2016 (Retraité)

<i>En millions d'euros</i>	Réseau	Maintenance	Transavia	Autres	Non répartis	Total
Chiffre d'affaires total	16 448	3 052	973	501	-	20 974
Chiffre d'affaires intersecteurs	(42)	(1 704)	-	(470)	-	(2 216)
<b>Chiffre d'affaires externe</b>	<b>16 406</b>	<b>1 348</b>	<b>973</b>	<b>31</b>	-	<b>18 758</b>
EBITDAR	2 445	310	176	10	-	2 941
EBITDA	1 757	310	67	9	-	2 143
Résultat d'exploitation courant	767	172	17	(1)	-	955
Résultat des activités opérationnelles	685	168	17	(6)	-	864
Part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	(2)	3	-	2	-	3
Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers	-	-	-	-	(276)	(276)
Impôts	-	-	-	-	(166)	(166)
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>683</b>	<b>171</b>	<b>17</b>	<b>(4)</b>	<b>(442)</b>	<b>425</b>

# Groupe Air France-KLM

## 6.2. Informations par secteur géographique

### Chiffre d'affaires externe par origine des ventes

- Période close au 30 septembre 2017

<i>En millions d'euros</i>	France métropolitaine	Benelux	Europe (hors France et Benelux)	Afrique	Moyen-Orient Golfe Inde (MEGI)	Asie Pacifique	Amérique du Nord	Antilles Caraïbes Guyane Océan Indien Amérique du Sud (CILA)	Total
Réseau	4 417	1 704	3 565	870	451	1 639	2 498	1 157	16 301
Autres recettes réseau	283	91	126	41	9	78	38	28	694
<b>Total réseau</b>	<b>4 700</b>	<b>1 795</b>	<b>3 691</b>	<b>911</b>	<b>460</b>	<b>1 717</b>	<b>2 536</b>	<b>1 185</b>	<b>16 995</b>
Transport Transavia	459	587	88	1	8	2	4	2	1 151
Transavia - autres recettes	4	-	-	-	-	-	5	-	9
<b>Total Transavia</b>	<b>463</b>	<b>587</b>	<b>88</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	<b>1 160</b>
Maintenance	782	493	18	-	-	1	68	-	1 362
Autres	10	21	-	-	-	-	-	-	31
<b>Total</b>	<b>5 955</b>	<b>2 896</b>	<b>3 797</b>	<b>912</b>	<b>468</b>	<b>1 720</b>	<b>2 613</b>	<b>1 187</b>	<b>19 548</b>

- Période close au 30 septembre 2016 (Retraité)

<i>En millions d'euros</i>	France métropolitaine	Benelux	Europe (hors France et Benelux)	Afrique	Moyen-Orient Golfe Inde (MEGI)	Asie Pacifique	Amérique du Nord	Antilles Caraïbes Guyane Océan Indien Amérique du Sud (CILA)	Total
Réseau	4 563	1 567	3 554	822	398	1 476	2 331	943	15 654
Autres recettes réseau	277	132	130	47	5	91	44	26	752
<b>Total réseau</b>	<b>4 840</b>	<b>1 699</b>	<b>3 684</b>	<b>869</b>	<b>403</b>	<b>1 567</b>	<b>2 375</b>	<b>969</b>	<b>16 406</b>
Transport Transavia	363	525	63	-	6	1	5	1	964
Transavia - autres recettes	4	-	-	-	-	1	4	-	9
<b>Total Transavia</b>	<b>367</b>	<b>525</b>	<b>63</b>	<b>-</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>973</b>
Maintenance	781	468	20	-	-	-	79	-	1 348
Autres	8	21	2	-	-	-	-	-	31
<b>Total</b>	<b>5 996</b>	<b>2 713</b>	<b>3 769</b>	<b>869</b>	<b>409</b>	<b>1 569</b>	<b>2 463</b>	<b>970</b>	<b>18 758</b>

# Groupe Air France-KLM

## Chiffre d'affaires externe du transport aérien par destination

- Période close au 30 septembre 2017

<i>En millions d'euros</i>	France métropolitaine	Europe (hors France) Afrique du Nord	Antilles Caraïbes Guyane Océan Indien	Afrique (hors Afrique du Nord) Moyen- Orient	Amérique du Nord, Mexique	Amérique du Sud, hors Mexique	Asie Nouvelle- Calédonie	Total
Réseau	1 360	3 580	1 236	2 225	3 435	1 598	2 867	16 301
Transport Transavia	19	1 093	-	39	-	-	-	1 151
<b>Total</b>	<b>1 379</b>	<b>4 673</b>	<b>1 236</b>	<b>2 264</b>	<b>3 435</b>	<b>1 598</b>	<b>2 867</b>	<b>17 452</b>

- Période close au 30 septembre 2016 (Retraité)

<i>En millions d'euros</i>	France métropolitaine	Europe (hors France) Afrique du Nord	Antilles Caraïbes Guyane Océan Indien	Afrique (hors Afrique du Nord) Moyen- Orient	Amérique du Nord, Mexique	Amérique du Sud, hors Mexique	Asie Nouvelle- Calédonie	Total
Réseau	1 369	3 326	1 242	2 223	3 325	1 499	2 670	15 654
Transport Transavia	18	915	-	31	-	-	-	964
<b>Total</b>	<b>1 387</b>	<b>4 241</b>	<b>1 242</b>	<b>2 254</b>	<b>3 325</b>	<b>1 499</b>	<b>2 670</b>	<b>16 618</b>

## 7. CHARGES EXTERNES

<i>En millions d'euros</i>		2017	2016
<b>Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre</b>			
Carburant avions		3 428	3 507
Affrètements aéronautiques		306	324
Redevances aéronautiques		1 445	1 437
Commissariat		602	336
Achat d'assistance en escale		1 313	1 196
Achats et consommations d'entretien aéronautique		1 842	1 847
Frais commerciaux et de distribution		701	690
Autres frais		1 161	1 460
<b>Total</b>		<b>10 798</b>	<b>10 797</b>
<i>Hors carburant</i>		7 370	7 290

# Groupe Air France-KLM

## 8. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

### Frais de personnel

<i>En millions d'euros</i>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
<b>Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre</b>		
Salaires et traitements	3 863	3 888
Charges de retraite à cotisations définies	418	413
Charges de retraite à prestations définies	192	213
Autres charges sociales	810	810
Coûts du personnel intérimaire	140	114
Autres	232	105
<b>Total</b>	<b>5 655</b>	<b>5 543</b>

Le groupe verse des cotisations pour un régime de retraite multi-employeurs en France, la CRPN (Caisse de Retraite du Personnel Navigant). Ce plan multi-employeur étant assimilé à un plan d'Etat, il est comptabilisé en tant que régime à cotisations définies en « charges de retraite à cotisations définies ».

La ligne « Autres » inclut, au 30 septembre 2017, un montant de €208 millions d'euros de charges d'intéressement (contre 85 millions d'euros au 30 septembre 2016).

### Effectifs moyens de la période

<b>Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Pilotes	7 728	7 680
Personnel navigant commercial	21 471	20 999
Personnel au sol	51 445	53 756
Personnel intérimaire	2 861	2 391
<b>Total</b>	<b>83 505</b>	<b>84 826</b>

## 9. AUTRES PRODUITS ET CHARGES

<i>En millions d'euros</i>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
<b>Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre</b>		
Production capitalisée	564	566
Exploitation conjointe de lignes passage et cargo	(73)	(63)
Couverture sur flux d'exploitation (change)	22	129
Autres	10	15
<b>Total</b>	<b>523</b>	<b>647</b>

# Groupe Air France-KLM

## 10. AUTRES PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS

<i>En millions d'euros</i>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
<b>Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre</b>		
Charges de restructuration	(18)	(167)
Changement sur plans de retraite aux Pays-Bas	(296)	-
Amende Cargo	(12)	-
Résultat sur cession de slots (créneaux d'atterrissages / décollages)	-	49
Résultat sur cession de titres disponibles à la vente	1	-
Résultat sur cession de filiales et participations	-	10
Autres	(1)	1
<b>Autres produits et charges non courants</b>	<b>(326)</b>	<b>(107)</b>

- **Période close au 30 septembre 2017**

### Charges de restructuration

Ce poste comprend principalement une dotation complémentaire sur le plan de départ volontaire d'Air France et les coûts liés à la fermeture de la base de Transavia à Munich depuis octobre 2017.

### Changement sur plan de retraite aux Pays-Bas

En août 2017, KLM et les syndicats ont accepté de modifier le régime de retraite pour le personnel navigant aux Pays-Bas. Cette modification de régime de retraite est considéré comme un régime collectif à cotisations définies et a entraîné la décomptabilisation de l'actif de retraite. L'actif de retraite, basé sur les hypothèses actuarielles au 1<sup>er</sup> août 2017, s'élève à 311 millions d'euros. L'impact de la décomptabilisation de cet actif correspond à une perte de 311 millions d'euros.

En 2016, le Conseil d'administration du plan de pension des pilotes de KLM avait décidé de couvrir la réversion en ajoutant 2 années supplémentaires de cotisation. En 2017, le Ministère des Finances Néerlandais a refusé la validation de ce changement sans l'approbation formelle de tous les conjoints. En conséquence, le taux de cotisation a été revu à la baisse, passant de 1,28% à 1,11% à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2017. L'impact s'est traduit par un profit de €15 millions.

### Amende cargo

La provision pour amende cargo a été ajustée pour un montant net de (12) millions d'euros.

- **Période close au 30 septembre 2016**

### Charges de restructuration

Au 30 septembre 2016, ce poste comprenait essentiellement :

- Une provision de 149 millions d'euros relative au plan de départs volontaires annoncé par Air France en février 2016.
- Une provision de 7 millions d'euros au titre de divers plans de départs volontaires initiés au sein des établissements Air France localisés à l'étranger.
- Une provision complémentaire de 9 millions d'euros au titre des plans de restructuration de KLM.

### Cession de slots (créneaux d'atterrissages / décollages)

Au cours du premier semestre 2016, le groupe avait transféré à deux autres compagnies aériennes deux paires de slots à Londres Heathrow. Le montant comptabilisé au 30 septembre 2016 au titre de cette opération s'élevait à 49 millions d'euros.

### Cession de filiales et participations

Ce poste comprenait l'impact du reclassement en « titres disponibles à la vente » d'une participation antérieurement mise en équivalence.

# Groupe Air France-KLM

## 11. AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

<i>En millions d'euros</i>		
<b>Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Résultat de change	164	(131)
Variation de juste valeur des instruments financiers et des titres couverts	(38)	51
Dotation nette aux provisions	5	48
Autres	(49)	(46)
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>82</b>	<b>(78)</b>

### Résultat de change

Au 30 septembre 2017, le résultat de change inclut principalement :

- un gain de change latent sur la dette en yen de 62 millions d'euros.
- un gain de change latent sur les provisions en US dollars de 122 millions d'euros

Au 30 septembre 2016, le résultat de change incluait principalement une perte de change latente de 124 millions d'euros liée à la dette en Yen.

### Variation de juste valeur des actifs et passifs financiers

La variation de la juste valeur des instruments financiers est essentiellement due :

- aux dérivés carburant pour 13 millions d'euros au 30 septembre 2017, contre 73 millions d'euros au 30 septembre 2016,
- aux instruments dérivés de change pour (57) millions d'euros au 30 septembre 2017, contre (6) million d'euros au 30 septembre 2016.

### Dotation nette aux provisions

Au 30 septembre 2016, le groupe avait repris une provision de 41 millions d'euros couvrant les intérêts de retard sur l'amende infligée dans le cadre du litige en matière de législation anti trust dans le secteur du fret aérien, la Commission Européenne n'ayant pas fait appel avant le 29 février 2016 de la décision du tribunal de l'Union Européenne.

### Autres

Au 30 septembre 2017 et 2016, cette ligne comprend essentiellement les effets de désactualisation des provisions à long terme.

## 12. IMPOTS

La charge d'impôt courant correspond aux montants payés ou restant à payer à court terme aux administrations fiscales au titre de la période, en fonction des règles en vigueur dans les différents pays et des conventions spécifiques.

- **Groupe fiscal français**

En France, les déficits sont indéfiniment reportables. Toutefois, une limitation dans le montant des déficits fiscaux imputables chaque année existe à hauteur de 50% du montant du bénéfice de la période au-delà du premier million d'euros. L'horizon de recouvrabilité des impôts différés actifs sur pertes fiscales est de 7 ans, en cohérence avec la visibilité opérationnelle du groupe.

La Loi de Finances 2017, votée en décembre 2016, prévoit une baisse du taux d'impôt sur les sociétés de 34,43% à 28,92% applicable au groupe fiscal français à compter de l'année 2020.

# Groupe Air France-KLM

- **Groupe fiscal néerlandais**

Aux Pays-Bas, les déficits fiscaux peuvent être reportables sur une durée de 9 ans, sans limitation dans le montant de récupération imputable chaque année.

Au 30 septembre 2017 et 2016, le groupe a consommé respectivement un produit d'impôt différé actif de 230 millions d'euros et 137 millions d'euros au titre des déficits reportables du périmètre d'intégration fiscale néerlandais.

## 13. RESULTAT NET DES ACTIVITES NON POURSUIVIES

Au 30 septembre 2017 and 2016, le résultat net des activités non poursuivies est le suivant :

<i>En millions d'euros</i>		
<b>Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Chiffre d'affaires	-	298
EBITDAR	-	39
EBITDA	-	39
<i>Résultat d'exploitation courant</i>	-	33
Eléments non courant	-	(7)
<i>Résultat des activités opérationnelles</i>	-	26
Résultat financier	-	1
<i>Résultat avant impôt</i>	-	27
Impôt	-	(11)
Part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	-	(2)
<b>Résultat net des activités non poursuivies</b>	<b>(8)</b>	<b>14</b>

- **Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2016**

Au 30 septembre 2016, la ligne « résultat net des activités non poursuivies » correspond au résultat du groupe Servair net des intragroupes.

Dans le cadre de cette opération, les actifs et passifs du groupe Servair ont été reclassés sur les lignes « actifs détenus en vue de la vente » et « passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente », pour un montant respectif de 390 millions d'euros et 254 millions d'euros au 31 décembre 2016.

## 14. ACTIFS DE RETRAITE ET PROVISIONS RETRAITE

Au 30 septembre 2017, les taux d'actualisation utilisés par les sociétés pour le calcul des engagements de retraite à prestations définies sont les suivants :

	<b>30 septembre 2017</b>	<b>31 décembre 2016</b>
Zone euro – durée 10 à 15 ans	1,50%	1,50%
Zone euro – durée 15 ans et plus	2,10%	1,90%

L'impact de la variation des taux d'actualisation sur les engagements a été calculé en utilisant les analyses de sensibilité de l'engagement de retraite à prestations définies. Celles-ci sont mentionnées dans la note 31.2 des états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Sur la même période, la juste valeur des fonds de couverture a augmenté.

# Groupe Air France-KLM

L'ensemble des éléments cumulés ont eu pour impact :

- Une augmentation de 1 322 millions d'euros du poste « actifs de retraite » du bilan (position nette active des plans),
- Une diminution de 37 millions d'euros du poste « provisions retraite » (position nette passive des plans).

## **KLM plan de retraite – Pays-Bas**

### *Personnel navigant commercial*

En août 2017, KLM et les syndicats ont accepté de modifier le régime de retraite pour le personnel navigant aux Pays-Bas. Cette modification de régime de retraite est considéré comme un régime collectif à cotisations définies et a entraîné la décomptabilisation de l'actif de retraite. L'actif de retraite, basé sur les hypothèses actuarielles au 1<sup>er</sup> août 2017, s'élevait à 311 millions d'euros. L'impact de la décomptabilisation de cet actif a eu pour conséquence la diminution du poste « actif de retraite » de 311 millions d'euros.

# Groupe Air France-KLM

## 15. DETTE NETTE

<i>En millions d'euros</i>	<b>30 septembre 2017</b>	<b>31 décembre 2016</b>
Dettes financières courantes et non courantes	8 005	8 452
Autres dépôts liés aux locations financières	(337)	(336)
Couvertures de juste valeur sur les dettes	9	(49)
Intérêts courus non échus	(69)	(89)
<b>Dettes financières (I)</b>	<b>7 608</b>	<b>7 978</b>
Trésorerie et équivalent trésorerie	4 102	3 938
Valeurs mobilières de placement à plus de 3 mois	98	53
Trésorerie nantie	258	50
Dépôts liés aux locations financières (obligations)	367	298
Autres	(3)	(11)
Concours bancaires courant	(10)	(5)
<b>Liquidités nettes (II)</b>	<b>4 812</b>	<b>4 323</b>
<b>Dette nette (I-II)</b>	<b>2 796</b>	<b>3 655</b>

<i>En millions d'euros</i>	<b>30 septembre 2017</b>	<b>31 décembre 2016</b>
<b>Dette nette à l'ouverture</b>	<b>3 655</b>	<b>4 307</b>
Flux de trésorerie libre d'exploitation, hors activités non poursuivies	(793)	(347)
Flux de trésorerie libre d'exploitation des activités non poursuivies	-	(33)
Perte de contrôle de filiales, cession de titres de sociétés non contrôlées	(3)	(364)
Prise de contrôle de filiales et participations, achats de parts dans les sociétés non contrôlées	7	18
Variation non monétaire de la dette	-	(64)
Variation de la conversion	(73)	73
Amortissement de la composante optionnelle des OCEANE	15	21
Reclassement	(2)	2
Variation de périmètre	-	(19)
Autre	(10)	61
<b>Dette nette à la clôture</b>	<b>2 796</b>	<b>3 655</b>